



+ CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT

Inondations du 12 au 14 juillet 2021 : reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Suite aux violents orages survenus du 12 au 14 juillet 2021, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour la commune de Livry-Gargan par arrêté interministériel.

Mis en ligne le 08 novembre 2021

L'arrêté du 13 octobre 2021 publié au Journal Officiel du 5 novembre 2021 reconnaît la ville de Livry-Gargan en état de catastrophe naturelle, pour les phénomènes d'inondations et de coulées de boue intervenus **du 12 au 14 juillet 2021**.



[Consulter l'arrêté](#)

Si vous avez été sinistré, vous disposez de 10 jours à compter du 5 novembre 2021 pour déclarer votre sinistre à votre assurance. [En savoir plus](#)

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN

3 PLACE FRANÇOIS-MITTERRAND - BP 56 - 93891

LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43